

Le Journal des Yerrois

www.yerres.fr

  Suivez nous ! 

YERROIS ET CITOYENS D'UNE VIE



ACTUALITÉ



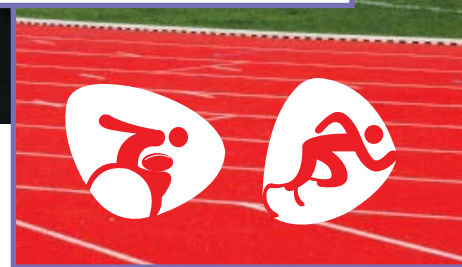
UNE CLASSE YERROISE
RÉCOMPENSÉE

ACTUALITÉ



UN NOUVEAU PARC
EN CENTRE-VILLE

VIE ASSOCIATIVE



LE SPORT
POUR TOUS !



Animations musicales !

Les animations de printemps reprennent du service en mai et juin. Venez encourager les groupes qui se produiront sur le parvis du CEC.

Au programme ce mois-ci :

- Samedi 4 mai : Winot (pop-rock / rap) et Glace_9 (pop française)
- Samedi 11 mai : Johead (pop-rock – sixties)
- Samedi 18 mai : Parking Song (pop-rock) et Opus 2 Kouac (chorale)
- Samedi 25 mai : Electric Sanctuary (reprises rock)

► **Animations de printemps, chaque samedi de 16h à 18h, parvis du CEC.**



Assurer la continuité des services publics et de santé dans notre ville



Chers habitants de Yerres,

L'une des priorités de l'action municipale consiste à tout faire pour conserver sur notre ville un cadre de vie équilibré, des commerces de proximité, une offre de santé satisfaisante et bien sûr, des services publics accessibles.

Dans le cadre de sa restructuration nationale dans toutes les villes de moins de 40 000 habitants, le groupe La Poste vient cependant de nous notifier sa décision de ne pas conserver, sous sa forme actuelle, le bureau de La Poste annexe situé rue Molière.

La fermeture de ce bureau est inconcevable pour la Municipalité, en raison des services importants qu'il rend aux Yerrois habitant à proximité. C'est pourquoi, compte tenu des conséquences graves que cette fermeture engendrerait, nous avons décidé d'allier nos forces, de Maire et de Député, via ces lignes communes dans cet édito. Et, avec l'équipe municipale, nous avons donc décidé de tout mettre en œuvre pour assurer son maintien dans le quartier du Taillis.

Nous avons engagé les discussions nécessaires avec la Direction du groupe La Poste pour trouver la meilleure solution permettant de conserver ce service public dans ce quartier et dans ses missions actuelles. Nous étudions activement les différentes hypothèses permettant de maintenir une réelle continuité de services publics.

Nous défendrons toujours les intérêts des Yerrois, et plus précisément, dans le cas présent, des riverains du Taillis.

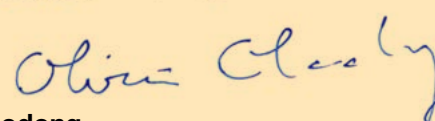
Une pétition, que la Ville relaie, circule dans le quartier et sur les réseaux sociaux. Plus de 1 000 signatures ont déjà été récoltées !

C'est dans ce même esprit que nous travaillons au remplacement des deux médecins généralistes manquants dans le quartier du Taillis. À l'instar du cabinet médical créé dans des locaux municipaux rue du Stade, nous sommes actuellement en train de réaménager et de rénover d'autres locaux appartenant à la Ville, rue Jean Jaurès, afin d'y installer deux nouveaux médecins.

Une volonté de ne pas laisser les habitants privés d'offre de soin. Un engagement pris il y a quelques mois qui se concrétisera très prochainement.

Soyez certains de notre détermination pour que vous puissiez, à l'échelle de vos quartiers, mais aussi de la Ville, continuer à légitimement bénéficier de services publics et d'une offre de soin de qualité.

Fidèlement à vous.



Olivier Clodong
Maire de Yerres
Conseiller départemental de l'Essonne



Nicolas Dupont-Aignan
Conseiller municipal de Yerres
Député de l'Essonne

NOTRE-DAME DE PARIS

Dans sa séance du 16 avril 2019, le Conseil municipal de Yerres a approuvé le vote d'un don de 30 000 euros pour participer à la reconstruction de Notre-Dame de Paris. Cette somme est prise sur le budget général de la Commune. Elle sera versée à la Fondation du Patrimoine.



LES INTERVENTIONS DANS LA VILLE



ENTRE TRAVAUX DE VOIRIE ET EMBELLISSEMENT DE NOTRE COMMUNE, PETITS ET GROS CHANTIERS SE MULTIPLIENT CE PRINTEMPS.

▲ En attendant de réhabiliter les bâtiments dits « Yoyo », rue Charles de Gaulle, les façades ont bénéficié d'une remise en peinture. Des vitrophanies, avec des vues de la ville, ont été posées sur les vitrines afin d'améliorer l'aspect visuel de cet immeuble.



La rue Émile a été inaugurée fin mars. Elle a bénéficié d'une rénovation totale : voirie, trottoirs, enfouissement des réseaux et éclairage public. Un chantier d'un coût total de 675 000 €, subventionné par la Région Île-de-France à hauteur de 300 000 €.



Rendre le marché des Rives de l'Yerres plus attractif est l'un des enjeux de la Municipalité. Outre les animations et les nouveaux commerçants (food-trucks), la signalétique a aussi été renforcée afin de donner au marché plus de visibilité.



En forte pente, la rue du Parc voit, en cas de gros épisodes pluvieux, des filets d'eau s'écouler le long de la chaussée. Un avaloir a donc été aménagé à l'angle de l'allée des Chevreuils, afin de limiter les inondations des rues avoisinantes.



La chaussée de la rue Frédéric Koehler est en cours de réfection jusqu'à début mai. Auparavant, Suez est intervenu pour reprendre les amorces de branchements des canalisations d'eau et ainsi éviter toutes fuites ultérieures.



20 nouveaux strapontins ont été rajoutés dans la salle de spectacles du CEC. Cela permet de satisfaire plus de monde, les spectacles étant régulièrement complets. La salle du CEC devient ainsi la plus grande salle de théâtre de l'Essonne, avec 970 places.

Depuis l'arrivée du printemps, les agents municipaux des Espaces Verts s'activent encore plus pour embellir notre ville. Cet été verra passer dans notre commune le jury du concours des villes et villages fleuris.



DEUX CLASSES DE L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY ONT TRAVAILLÉ AUTOUR DU THÈME DU HARCÈLEMENT.

UNE CLASSE YERROISE RÉCOMPENSÉE

En bref

Les Petits Jardiniers

La Propriété Caillebotte propose aux enfants de 3 à 10 ans, accompagnés d'un adulte, d'aider les jardiniers qui prennent soin du parc au quotidien dans leur travail de plantation de bulbes de fleurs dans les massifs.



Cette activité éducative permettra aux enfants d'observer l'évolution de leur plantation toute l'année dans le parc et de les sensibiliser à la protection de leur environnement.

Rendez-vous les mercredis 15, 22 et 29 mai, pour deux séances de plantations, une le matin à 10h, une l'après-midi à 14h.

► **Gratuit. Inscription obligatoire au 01 80 37 20 61.**

C'est un sujet difficile à appréhender, qui recouvre de multiples facettes et autour duquel la parole a du mal à se libérer. Sous la supervision de leur institutrice, Madame Quioc, des élèves de CM1 et CM2 de l'école Saint-Exupéry ont donc décidé de prendre ce problème à bras-le-corps. À la faveur du concours « Non au harcèlement », mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, dont la précédente édition a vu participer 36 000 élèves de 1 300 établissements scolaires. La classe de CM1 a réalisé une vidéo et a remporté un prix...

Enjeux et prévention

Le concours « Non au harcèlement » offre aux élèves et aux équipes pédagogiques et éducatives l'opportunité de débattre en classe de la problématique du harcèlement et du cyber harcèlement, afin de mieux cerner les enjeux, et ainsi, de prévenir plus efficacement les risques liés à ces violences. Mais c'est avant d'être informés de cette campagne que Madame Quioc

et ses élèves ont commencé à travailler sur le sujet. Et les réflexions des élèves sont plutôt pertinentes ! « On peut se faire harceler ou harceler sans le savoir. On sait qu'on est harcelé quand c'est à répétition. Mais le harcèlement, c'est difficile à analyser. On pense parfois faire des taquineries, mais quand ça fait mal à la personne, il faut arrêter. »

Des élèves acteurs

Une fois informés du concours, les élèves de CM1 se sont répartis en quatre groupes, afin d'élaborer différents scénarios : sur le harcèlement moral, physique, le racket et le cyber harcèlement. Puis les quatre mises en scène ont été tournées dans les murs de l'école. Le film est factuel, brut. Plutôt que d'être moralisateur, il invite à une prise de conscience de ce qu'est le harcèlement. Il fait réfléchir. Le film a donc interpellé, puisqu'il a été lauréat de l'édition 2019 du concours académique « Non au harcèlement », catégorie vidéo, cycle 3 (classes de CM1, CM2 et 6^e). Les

élèves sont allés recevoir leur prix fin mars à Pontoise, en présence de la rectrice. Désormais, il est en lice pour le concours national, dont le résultat sera communiqué ce mois-ci. Avec comme récompense la diffusion de la vidéo sur le site nonauharcèlement.education.gouv.fr, voire dans les grands médias nationaux.

En attendant, c'est devant les autres classes de l'école que le film a été projeté, en introduction d'une conférence organisée par la classe de CM2, qui a de son côté réalisé une affiche autour de ce thème. La vidéo sera mise sur le site de la circonscription (www.iien-montgeron.ac-versailles.fr), afin de sensibiliser une majorité d'élèves du secteur. ■

► **Besoin d'en savoir plus sur le sujet ? Le site www.nonauharcèlement.education.gouv.fr répond à toutes vos interrogations. Le 3020 (appel gratuit) a aussi été mis en place pour prévenir et prendre en charge le harcèlement scolaire.**

REMISE de diplômes

Le 10 mars dernier, 160 écoliers essonniers ont assisté à la remise des certificats de langue portugaise, validant leur apprentissage de la 5^e langue parlée dans le monde. Cette cérémonie s'est tenue au CEC, en présence de Madame Marie-Hélène Euvarard, présidente de la CCPF (Coordination des Collectivités Portugaises de France) et des représentants des ambassades du Portugal, du Brésil, du Mozambique et du Cap-Vert, et du Maire, Olivier Clodong. ■



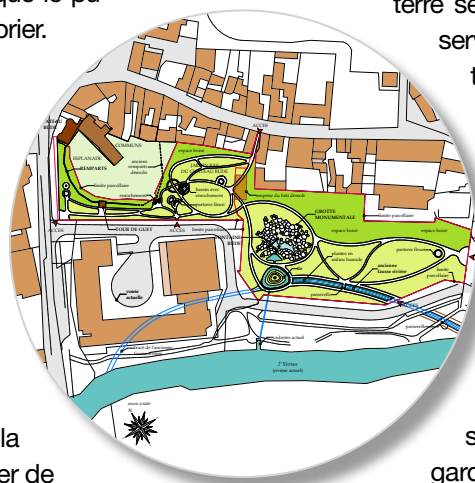


UN NOUVEAU PARC EN CENTRE-VILLE

Le projet d'une sente piétonne reliant la rue Charles de Gaulle au marché du centre-ville est proche de devenir réalité. Il fallait pour cela que la Ville rachète la parcelle en contrebas du château Budé (dont la rénovation est en cours), avec le mur d'enceinte et la tour de guet. Mais aussi la parcelle dite « Dieulesaint », attenante, longeant la rue de l'Abbé Moreau depuis le marché, pratiquement jusqu'à la Gerbe d'Or. Cette dernière parcelle a été acquise en début d'année. Actuellement, l'heure est au recrutement de l'équipe qui mènera à bien ce projet d'aménagement de nouvel espace vert en centre-ville, pour que le public puisse se l'approprier.

Site naturel préservé

« L'idée est que ce site reste à vocation naturelle, écologique et très préservée », prévient Aline Martin, responsable du bureau d'études de la Ville, qui suit ce dossier de près, tout comme l'Architecte des Bâtiments de France. Car ce futur parc de 12 000 m² regorge de richesses patrimoniales. Outre les remparts et la tour de guet du château Budé, dont les restaurations sont comprises dans le projet, la parcelle voisine de « Dieulesaint » possède elle aussi des éléments remarquables : une grotte monumentale (de plus de 6 mètres de haut) et la fontaine Budé, inscrites aux Monuments historiques. On retrouve



aussi sur la parcelle Dieulesaint trace de l'ancien bras de l'Yverres.

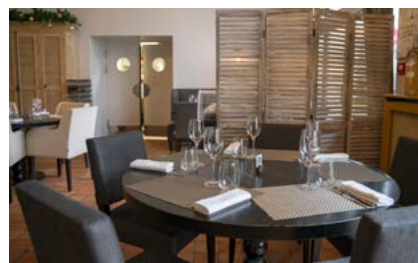
Dans le respect des lieux

Le futur aménagement du parc en centre-ville renforcera la présence de l'Yverres, en réintroduisant partiellement la fausse rivière et en remettant en scène la fontaine Budé et sa grotte monumentale. Les cheminements seront limités et respecteront autant que possible la nature environnante. Une allée principale permettra à tout public (y compris les personnes à mobilité réduite) de profiter du parc. D'autres cheminements en terre seront aménagés, préservant le caractère authentique des lieux.

L'ensemble des travaux doit durer un an à compter du mois de novembre 2019. Outre le chantier du mur d'enceinte et de la tour de guet qui sera mené sous le regard de l'Architecte des Bâtiments de France, dans des conditions de restauration strictes, l'aménagement du parc et les plantations devront se faire dans le respect des saisons. Ce projet devrait bénéficier de subventions de la Région Île-de-France, de l'Agence des Espaces Verts et du Département de l'Essonne. Début 2021, les promeneurs y trouveront ainsi un lieu de détente, hors du temps et du dynamisme du centre-ville tout proche. ■

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PARCELLES BUDÉ ET DIEULESAINT DÉBUTERONT CET AUTOMNE.

PASSEZ à Table !



Avec le retour des beaux jours, La Table du Parc vous propose un cadre idéal pour vos déjeuners ou vos dîners : la Propriété Caillebotte ! Mais on y vient surtout parce que les plats servis sont préparés dans les règles de l'art, avec tout le respect que l'on doit aux produits du terroir. Vous y dégusterez une cuisine raffinée. Tous les 3^e jeudis du mois, participez à une soirée jazz. Chaque après-midi, du mercredi au dimanche, profitez aussi du salon de thé pour vous désaltérer ou savourer une petite douceur. ■

👉 **La Table du Parc, 8 rue de Concy. Restaurant ouvert du mercredi au dimanche midi, de 12h à 14h et de 19h30 à 21h30. Salon de thé du mercredi au dimanche de 15h à 18h. Réservations au 01 69 45 47 78.**

Site Internet : www.latableduparc-yverres.fr

En bref

Balade en barque ou en canoë

Les barques sont de retour sur l'Yverres à compter du samedi 18 mai. Rendez-vous sur l'embarcadere de la Propriété Caillebotte pour flâner au fil de l'eau.

Les horaires sont les suivants :

- de 15h à 19h les samedis, dimanches et jours fériés de mai à août ;
- de 15h à 18h les samedis et dimanches en septembre.

Les tarifs pour une barque (4/5 personnes) sont de 5 euros la demi-heure et 9 euros pour une heure ; pour un canoë, ils sont de 4 euros pour une demi-heure et 7 euros pour une heure. Location ouverte sans réservation.





LA MUNICIPALITÉ VEILLE À LA PROTECTION DE CET ÉDIFICE HISTORIQUE.

CHÂTEAU DU MARÉCHAL DE SAXE : UN SITE REMARQUABLE

En bref

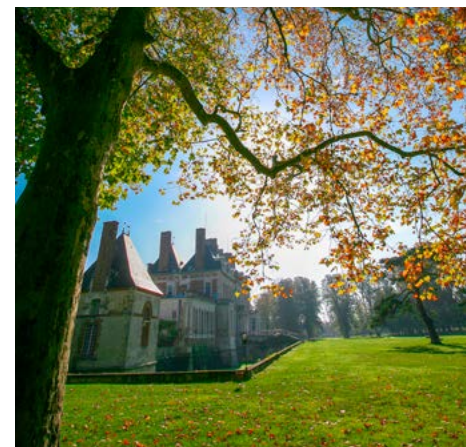
Portes ouvertes au Couvent de Concy

Le site a été repris par l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL), qui souhaite respecter le vœu des Sœurs de transformer le couvent en projet de réinsertion pour les personnes démunies. Le projet de rénovation comprend la création de 23 logements sociaux et d'insertion, un centre socio-culturel (dans l'ancienne chapelle), un jardin et un potager bio et de plantes médicinales. Les travaux démarreront très prochainement. Deux journées portes ouvertes sont organisées afin de présenter le projet, appelé « la pépinière », aux Yerrois et de permettre, à ceux qui le souhaitent, d'apporter leur soutien.

🕒 **Dimanche 5 mai au CEC, exposition et spectacles de 13h30 à 17h (début des spectacles 14h) et mercredi 8 mai au couvent (143 rue de Concy), de 10h à 18h. Entrée libre. Catalogue des œuvres vendu 10€ au profit du projet/ participation à une tombola pour gagner une lithographie de Marc Chagall.**

Il trône à l'entrée de la ville et accueille les visiteurs avec panache. Le Château du Maréchal de Saxe fait partie des monuments qui symbolisent notre ville. Le groupe Savry, propriétaire du Château, a décidé de se séparer de ce monument classé. La Municipalité accompagne le propriétaire tout au long de cette vente : il n'était pas question de céder ce site

prestigieux pour n'importe quelle activité, risquant de dénaturer ce lieu emblématique. Ainsi la Ville s'est engagée à jouer un rôle de facilitateur, y compris auprès de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC), auprès desquels le dossier est actuellement en cours d'instruction. ■



BARRAGE DE CÉRAVENNES : l'étude se poursuit

La suppression des barrages sur les rivières est prévue par la Directive Européenne sur l'eau de 2000 et la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006. Le Syage avait récemment annoncé qu'un abaissement progressif du barrage de Céramennes, situé derrière

l'hôpital Privé du Val d'Yerres, allait être réalisé dès mars 2019, à titre de test. Suite à des inspections subaquatiques des berges menées en début d'année, il a été décidé de procéder à une étude plus détaillée, afin que le test se passe dans les meilleures conditions possibles.



Un enjeu particulier sur l'île Panchout

Un essai d'abaissement est actuellement en cours sur le barrage de Rochopt à Boussy-Saint-Antoine. L'abaissement de celui de Céramennes à Yerres devait s'inscrire dans cette logique de suppression globale des ouvrages sur les rivières. Cependant, le site de l'île Panchout risque d'être impacté par le retrait de ce barrage : une partie du bras de rivière de l'île pourrait notamment être asséché. De plus, certaines berges, pour la plupart privées, se sont avérées être fragilisées (étude d'inspection subaquatique). Suite à ces inspections, le Syage et la Ville ont décidé de procéder à des études plus approfondies et de repousser le processus d'expérimentation. ■



ACTUALITÉ EN VILLE

UNE RÉUNION DE TRAVAIL
A EU LIEU, LE 28 MARS DERNIER,
ENTRE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA VILLE DE YERRES.

DES PROJETS EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION

Lors de cette réunion de travail entre Olivier Clodong et Valérie Péresse, Présidente de la Région, plusieurs sujets tels que la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire, les transports, le tourisme ou encore la préservation de notre patrimoine yerrois ont été abordés :

- Mise en place d'une Brigade Environnementale pour la protection du domaine forestier sur notre ville, opérationnelle mi-mai avec le soutien du Conseil régional.
- Lancement d'une étude sur la santé dans notre alimentation ; le bio, le manger mieux et équilibré ainsi que les perturbateurs endocriniens.

Il s'agit de sujets prioritaires pour toutes les cantines scolaires, auxquels est sensible le Conseil régional (signataire de la Charte Villes et Territoires « sans perturbateurs endocriniens », première région de France à s'engager dans la lutte contre ces substances aux effets néfastes). Par ailleurs, le Conseil départemental de l'Essonne, en concertation avec la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine et notre Ville, a lancé un grand et ambitieux projet d'achats groupés de fruits et légumes en filière locale, bio et circuits courts pour toutes les restaurations scolaires de l'Essonne.

- Bien inscrire la Propriété Caillebotte, devenue une destination incontournable

de l'impressionnisme en Île-de-France, dans le Plan de cheminement touristique de la Région.

- Soutenir notre lycée professionnel Louis Armand dans la démarche d'ouverture aux métiers et d'accompagnement à l'emploi.
- Réaliser un état des lieux de la ligne D du RER afin de trouver des pistes d'amélioration et répondre aux besoins en termes de confort, de propreté, de régularité et de respect des horaires.
- Impliquer notre jeunesse à préparer l'organisation des Jeux Olympiques 2024 à Paris dans le cadre du plan d'action « 70 000 volontaires » initié par la Région. ■

En bref

Renaissance et Culture

L'association Renaissance et Culture du Val d'Yerres Val de Seine recherche des bénévoles. Cette association, qui rayonne sur le territoire communal, participe à la lutte contre l'illettrisme et accueille des adultes de toutes nationalités souhaitant progresser dans l'apprentissage de la langue française.

Vous avez une heure ou deux par semaine à consacrer aux autres ? Vous pouvez :

- aider des adultes ayant besoin de retrouver les bases de leurs connaissances du français ;
- permettre à des personnes d'origine étrangère d'apprendre et de se familiariser avec notre langue.

Les cours - individuels personnalisés ou collectifs - sont dispensés au 2 rue du Bois Caillis (bus F4, arrêt « Lycée Louis Armand »).

📞 Plus de renseignements au 06 12 75 45 95. Vous pouvez rencontrer l'équipe le mercredi après-midi dans les locaux de l'association.

UN 3^E PONT pour franchir la Seine ?

Début février, le Conseil départemental de l'Essonne a voté le principe d'une consultation publique sur un nouveau franchissement de la Seine entre Vigneux-sur-Seine et Athis-Mons. En 2018, un sondage conduit par les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne avait révélé que 84% des personnes interrogées étaient favorables à un tel projet.

Ce mois-ci, les habitants de 25 communes de ces deux départements, à proximité de ce potentiel nouvel ouvrage d'art (dont les communes du Val d'Yerres Val de Seine), doivent donc donner leur avis sur ce projet de pont routier.

Cette consultation publique sera conduite du 6 mai au 5 juillet. Deux réunions d'information seront programmées le 13 juin à Montgeron et le 24 juin à Vigneux-sur-Seine.

Un nouvel ouvrage pourrait voir le jour, au niveau du quartier Port Courcel de Vigneux-sur-Seine. Le tracé longerait la ligne D du RER avant de se raccorder à la N6 au niveau de Valdoly ou du

Réveil-Matin, à Montgeron.

Pour participer à la consultation, rendez-vous sur le site du Conseil départemental (www.essonne.fr). ■



DOSSIER CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

2019

En mai, faites entendre VOTRE VOIX !



**LES CITOYENS SONT
INVITÉS À S'EXPRIMER
CE MOIS-CI À L'OCCASION
DES ÉLECTIONS
EUROPÉENNES.**

Les élections Européennes : dimanche 26 mai

A lors que 2018 était une année sans élection, il est temps pour les citoyens français de retourner aux urnes ce dimanche 26 mai. L'élection des députés européens se fait tous les 5 ans au suffrage universel direct. En France, comme dans la plupart des pays de l'Union Européenne, le scrutin se déroule à la proportionnelle à un tour. 79 sièges sont à pourvoir par les députés français, sur un total de 705 (contre 751 en 2014, les députés britanniques ayant quitté le Parlement). Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés et attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

Le rôle des députés européens

Les députés siègent au Parlement à Strasbourg. Ils exercent 3 types de pouvoir :

- **Législatif** : adoption des actes juridiques communautaires.
- **Budgétaire** : établissement du budget annuel de l'UE, avec le Conseil de l'Union Européenne.
- **Contrôle** : intervention dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et possibilité de censurer la Commission.

Au sein du Parlement, les députés participent à des commissions thématiques

pour l'étude des textes. Ils ont un rôle de représentant direct des citoyens.

Comment voter ?

Vous devez impérativement être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. La date limite d'inscription était fixée au 31 mars 2019. Pour voter, il faut être citoyen français ou ressortissant de l'Union Européenne. Le jour du vote, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte d'électeur, avec une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale et permis de chasse avec photographie). La carte électorale n'est pas obligatoire.

Voter par procuration

Si vous êtes absent le jour des élections, vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix. Cette démarche doit être réalisée au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance. Votre présence est obligatoire pour réaliser la démarche (sauf raison de santé). Vous devez vous munir d'un justificatif d'identité. Vous pouvez réaliser cette démarche jusqu'au 25 mai dernier délai, mais pensez malgré tout à le faire dès que possible ! ■



Le Parlement européen, à Strasbourg ►

UNE JOURNÉE D'ÉLECTIONS À YERRES

Les journées d'élections sont préparées plusieurs semaines en amont par le service de l'État-civil. Il faut veiller à mettre à disposition les cartes d'électeur non distribuées, recenser les procurations, organiser la préparation des bureaux de vote et répartir le matériel de vote dans les 22 bureaux que compte notre ville. Plusieurs services municipaux sont mobilisés pour cette organisation afin d'installer les panneaux, isolements et autres matériels nécessaires au déroulement du scrutin (électricité, téléphonie, informatique...).

Le jour J, dès le petit matin, une centaine d'agents municipaux s'active pour préparer cette journée qui s'annonce intense. Chaque bureau est composé d'un président, désigné parmi les élus municipaux, de deux assesseurs (désignés parmi les électeurs de la commune) et d'un secrétaire (agent communal désigné parmi les électeurs de la commune).



Zoom sur le service de l'État-civil

Elles sont votre premier interlocuteur lorsque vous vous rendez à l'hôtel de ville ou à la mairie annexe.

Les agents du service de l'État-civil sont en première ligne pour vous guider dans toutes les démarches de votre vie de citoyen. Ce service gère l'accueil physique et téléphonique, et instruit les démarches administratives comme les actes de naissance, de mariage, de décès, demandes de passeports et de cartes d'identité, livrets de famille, etc. L'équipe, composée de 7 agents, organise également le recensement de la population, célèbre les mariages et gère le cimetière communal. Au total, 5 000 titres d'identité sont distribués chaque année par ce service. L'État-civil organise également les élections. Un travail de longue haleine, qui démarre plusieurs semaines avant le jour de l'élection, afin que les 22 bureaux et la centaine de personnes mobilisées ce jour-là soient opérationnels.

6h30



PRÉPARATION DU BUREAU DE VOTE

Le secrétaire se rend en mairie chercher le matériel de vote et l'urne, qu'il doit apporter au bureau de vote. Les isolements ont été installés la veille par les services municipaux.

Les bulletins doivent être disposés sur la table de vote selon un ordre précis. Le secrétaire, supervisé par le président du bureau, a la charge de cette installation, ainsi que de la mise en place de l'affichage légal à l'extérieur, de l'urne, du code électoral, et autres documents officiels.

OUVERTURE DU BUREAU DE VOTE

Tour à tour, les électeurs se présentent devant le secrétaire, qui vérifie que chaque votant est dans le bon bureau, possède une pièce d'identité et éventuellement sa carte d'électeur, et qu'il est bien inscrit sur la liste. Il les invite à prendre plusieurs bulletins et une enveloppe. Puis les électeurs se dirigent vers l'isoloir, où ils devront faire leur choix de vote, avant de passer par le bureau du président, afin d'y déposer leur bulletin dans l'urne, puis signer le registre.

En mairie, les agents du service État-civil restent mobilisés toute la journée afin de répondre aux imprévus : électeurs n'ayant pas reçu leur carte ou se présentant dans le mauvais bureau de vote, ou encore besoin logistique de dernière minute...

Toutes les deux heures, le secrétaire communique le taux de participation à la mairie.

De son côté, le président et ses assesseurs se chargent de trouver des scrutateurs pouvant revenir le soir pour le dépouillement.

8h



20h



CLÔTURE DU SCRUTIN

Le président déclare la fermeture du bureau. Arrivée des scrutateurs, qui sont installés sur des tables par 4. Il y a autant de tables que d'isoloirs. Les membres du bureau comptent les enveloppes. Ce chiffre doit correspondre aux émargements.

Les enveloppes sont dépouillées par centaines. Un scrutateur ouvre les enveloppes une à une, déplie le bulletin et le passe à un autre scrutateur qui le lit à voix haute et intelligible. Les noms portés sur les bulletins sont relevés sur des feuilles préparées à cet effet et par au moins deux scrutateurs. Ces feuilles sont remises au président. Le secrétaire du bureau est chargé de remplir le procès verbal, signé par les membres du bureau. Celui-ci sera fourni à la préfecture. Les résultats sont proclamés par le président du bureau et affichés à l'extérieur.

DÉPART VERS LE BUREAU CENTRALISATEUR

La journée n'est pas terminée pour les présidents et secrétaires de bureaux, qui se rendent au bureau centralisateur (à la Grange au Bois) dès la fin du dépouillement, pour déposer les documents validant le vote : procès verbaux, listes d'émargements et autres documents nécessaires au décompte des voix. Lorsque tous les bureaux ont rendu leurs chiffres, le résultat de l'élection est officiellement annoncé par le Maire au bureau centralisateur, devant les Yerrois présents. Les procès verbaux et les listes d'émargement sont acheminés vers la Préfecture afin d'être validés.

Après le dépouillement





Yerrois et CITOYENS D'UNE VIE

LA CITOYENNETÉ S'EXPRIME À TOUS LES ÂGES À YERRES !

Depuis notre naissance jusqu'à nos dernières heures, nous sommes tous des citoyens ! À Yerres, la citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge et s'exprime tout au long de la vie.

Découvrir la citoyenneté à l'école

Dès le plus jeune âge, les enfants sont sensibilisés à l'importance de la vie citoyenne, pivot de la démocratie. En ce sens, la mairie accueille régulièrement des classes, à la demande des enseignants, afin de faire la visite de certains services. Le service de l'État-Civil réalise ainsi des « mariages factices » dont les enfants sont les « acteurs », en présence d'un élu, ce qui leur permet de comprendre le travail des agents municipaux. Un moment toujours très apprécié des enfants !

Le Conseil Municipal des Jeunes

Chaque année, les élèves de CM2 de toutes les écoles de la ville sont sensibilisés à l'importance d'être acteur de la vie municipale. Grâce au CMJ, les enfants peuvent s'initier à la fonction d'élus, mais aussi au rôle d'électeur. Des élections sont organisées dans les règles de l'art dans toutes les écoles en octobre. De

la campagne électorale en passant par la carte d'électeur et l'organisation des élections, rien n'est oublié pour faire vivre un moment citoyen aux élèves. Les 35 élèves élus au CMJ vont ensuite siéger durant toute l'année scolaire. Ils se réunissent 1 à 2 fois par mois, pour réfléchir à la vie de la commune et proposer leurs idées. Le CMJ est présidé par Fabrice Gauduffe, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie locale, et animé par Françoise Aublet, ancienne élue. Les enfants du CMJ participent aux commémorations, aux célébrations des mariages, ainsi qu'aux rencontres en lien avec le jumelage, le Téléthon, les Vœux du Maire. Ils bénéficient également de sorties régulières, comme à l'Assemblée Nationale ou pour le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.



Cérémonie de la citoyenneté

Ils viennent d'avoir 18 ans et vont voter cette année pour la première fois ! Un événement important dans une vie, qu'il convient de souligner. La cérémonie de la citoyenneté invite chaque année ces jeunes et leurs familles, autour des élus de la Ville. Leur carte d'électeur leur est remise durant la cérémonie (ou une attestation d'inscription sur les listes électorales).

Se souvenir, à jamais

Les commémorations rythment l'année civile. Toutes sont essentielles pour se souvenir des soldats morts pour la France, mais aussi des atrocités commises lors des guerres. Ce mois-ci, les Yerrois se retrouveront comme à l'accoutumée pour commémorer la Victoire du 8 mai 1945. Cette cérémonie, à laquelle les citoyens viennent nombreux, permet de rendre hommage aux Yerrois morts pour la France. Les enfants du CMJ se joignent aux élus et aux Anciens Combattants pour déposer des gerbes de fleurs devant le Monument aux morts. ■

🕒 **Rendez-vous mercredi 8 mai à 11h30 devant le Monument aux morts et à 12h devant la stèle de la place du 8 Mai.**

Les Conseils de quartier

Ce mois-ci, la démocratie locale s'exprime à l'occasion des Conseils de quartier. Ces rendez-vous locaux se dérouleront du 11 au 20 mai, au sein des 7 quartiers de la ville. Ce temps d'échange entre les élus et les Yerrois permet de faire le tour des questions propres à chaque secteur de la ville : grands et petits chantiers, vie quotidienne, vie économique, civisme ou encore sécurité sont au cœur des débats de ces temps de rencontre. Venez exprimer votre opinion et soumettre vos idées à vos élus :

• Samedi 11 mai

9h : Concy / Grands Godeaux / Gare

📍 Salle polyvalente des G. Godeaux, rue F. Koehler

11h : Camaldules / Abbaye / Bout du Monde

📍 Self des Camaldules, rue B. Hérault

• Lundi 13 mai

19h : Gambetta / Brossolette / Belvédère

📍 Self Brossolette, 13 rue Lucien Manès

• Vendredi 17 mai

19h : Bellevue / Centre-ville

📍 Salle St Exupéry, 7 rue de l'église

• Samedi 18 mai

9h : Grosbois / Sablière / Mare Armée

📍 Centre de loisirs de Grosbois, rue des Dames

11h : Taillis / Garenne

📍 Self de l'école du Taillis, rue R. Brun

• Lundi 20 mai

19h : Tournelles / Rives de l'Yerres

📍 ⚠️ **Changement de lieu** : Lycée Louis Armand, rue P. de Coubertin



📞 **Renseignements : service vie des quartiers**

Ghislain Portal au 01 69 49 76 21 - gportal@yerres.fr

Yerres obtient la Marianne du Civisme

Les Yerrois sont des citoyens actifs ! Ils le prouvent et en sont récompensés ! Le 22 mars, la Ville de Yerres a reçu la Marianne du Civisme, décernée par la Fédération des anciens maires et adjoints de France (FAMAF). Cette distinction récompense la ville qui a eu le plus fort taux de participation aux dernières élections.

De gauche à droite : ►

Fabrice Gauduffe, Olivier Clodong, Marie-Thérèse Leroux, Nicole Lamothe, Jacques Parrain et Jean-Claude Le Roux.



Vos élus à votre écoute



Olivier Clodong, Maire et Conseiller départemental, vous reçoit tous les vendredis après-midi à l'hôtel de ville.

Nicolas Dupont-Aignan, Député de l'Essonne, reçoit également sur rendez-vous, le vendredi après-midi.

Les élus du Conseil Municipal restent à votre écoute toute l'année. N'hésitez pas à les solliciter pour prendre un rendez-vous.

📞 **Retrouvez toutes les coordonnées pour joindre les élus sur le site de la ville, rubrique « Vie Citoyenne » / « Vos élus » ou contactez l'accueil de la mairie au 01 69 49 76 00.**



Trois questions à...

Fabrice Gauduffe, maire adjoint chargé de la Démocratie locale

JDY : Pourquoi est-ce important de faire vivre la démocratie locale ?

F.G. : La démocratie locale doit permettre à chaque citoyen de prendre part et de se sentir concerné par la vie de sa commune. Sans échange avec les Yerrois, nous ne pourrions rien réaliser de constructif. C'est pour cela que la Municipalité multiplie les temps de débats et de rencontres au fil de l'année.

Les élus locaux ont besoin des citoyens pour mener à bien leurs tâches : c'est un travail d'équipe ! Ensemble, nous construisons efficacement le quotidien mais aussi l'avenir de notre ville.

JDY : Quels sont les principaux temps forts à Yerres ?

F.G. : Tous les temps d'échanges sont importants ! La proximité et l'accessibilité des élus sont les conditions pour assurer une juste gestion du bien public dans l'intérêt du plus grand nombre. Même dans une ville de 30 000 habitants, le contact avec les élus doit être simple et facile. À Yerres, nous y sommes très attachés. Depuis les réunions de riverains, traitant de

problématiques très spécifiques, jusqu'aux Conseils Municipaux, où sont prises des décisions plus globales, chaque moment de discussion entre citoyens compte.

Les commémorations représentent un temps fort de cohésion également, car il est essentiel de se souvenir de tous ceux qui sont tombés dans les combats pour la France. Je tiens notamment à ce que les enfants du CMJ y assistent avec assiduité.

JDY : Vous êtes élu responsable du CMJ, quels sont les projets phares de nos jeunes élus ?

F.G. : Les enfants du CMJ regorgent chaque année d'idées formidables ! De nombreux projets ont vu le jour grâce aux CMJ : le critérium « jeunes conducteurs », les distributions de graines de fleurs mellifères pour les abeilles, les rencontres intergénérationnelles dans les maisons de retraite, etc. Cette année, nous travaillons sur les incivilités, et en particulier sur une campagne d'affichage en partenariat avec la Maison des Jeunes.



Arnaud nettoyage vitres, locaux et résidences particuliers et entreprises

Nettoyage de votre vitrine
recto / verso ou extérieur, selon votre choix
Prestation ponctuelle, hebdomadaire, mensuelle...
TVA récupérable, peut être incluse dans les frais généraux

01 69 83 84 19 - arnaud-nettoyage@wanadoo.fr

**BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL YERRES - CROSNE
10, rue Marc Sangnier - 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

Parking privé
Terrasse face à la forêt

OUVERT TOUS LES JOURS

57, avenue de la Résistance
91330 YERRES

Réservation :
01 69 48 25 00

RESTAURANT
Mona Lisa

Cuisine Française et Italienne
Pizza au feu de bois

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MODÉLEC

DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE

47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

BOURGEOISAT IMMOBILIER

ACHAT - VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com
www.immo-db.com

Plus de 20 ans d'expérience

SUCCESSIONS

ROG-ECLERC
POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Parce que la vie est déjà assez chère !

QUINCY-SOUS-SÉNART
2 rue des Tamaris
01 69 00 12 12
Habilitation n° 02 91 126

YERRES
9 rue du Mont Griffon
01 69 48 46 02
Habilitation n° 04 91 008

BRUNOY
13 rue Philisbourg
01 60 47 16 20
Habilitation n° 12 91 175

BONNEUIL-SUR-MARNE
5 rue Paul Eluard
01 43 99 94 76
Habilitation n° 04 94 005

LIMEIL-BRÉVANNES
40 avenue Gabriel Péri
01 45 69 12 12
Habilitation n° 06 94 159

GIRARD & CO
Conception de Salles de Bains
Plomberie Chauffage Dépannage

RÉALISATION DE SALLES DE BAIN
PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DÉPANNAGE

76 rue Pierre Brossolette - 91330 Yerres
01 69 49 17 89 - fax 01 69 48 64 00
www.girardandco-sallesdebain-91.fr

Offrez-vous du temps libre...

- Entretien soigné ponctuel ou régulier
- Elagage • Taille
- Tonte • Débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Création / Aménagement paysager

06 87 15 27 37
43 rue d'Yerres
94440 Villecresnes

Vert Olive Services
www.vertolive.fr

déduction fiscale -50%

TRANSFÉREZ VOS VIDÉOS SUR DVD

VHS, SUPER 8, MINI DVD, CARTE MÉMOIRE...

RONCIN INFORMATIQUE

5 rue Boileau
91560 Crosne

09-52-91-52-91

Intermarché SUPER

NOUVEAU :
Relais colis Mondial Relay

LIVRAISON À DOMICILE
Vos courses sur Internet (livrées ou à emporter)
www.intermarche.com

OUVERT SANS INTERRUPTION du lundi au dimanche midi
52, rue de Concy - Yerres - Tél. 01 69 49 29 16

ARTISAN COUVREUR

M. CALLEWAERT

120, rue de Concy - 91330 YERRES

- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr
Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79

NOUVEAU : VOUS AVEZ UN PROJET DE CUISINE
N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER UN DEVIS GRATUIT

Société PAPINAUD
Aide et conseil dans la construction de votre projet - installation

01 69 48 48 99 - 01 69 48 91 79
62 rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES
Fermé le mercredi

BOSCH SIEMENS DOMIAL



LE SPORT POUR TOUS !

Sport et handicap ne doivent pas être des mots contradictoires. Au contraire, le sport permet de dépasser les a priori et de faire oublier les différences ! Deux clubs yerrois s'associent à la Ville pour une journée spéciale le samedi 1^{er} juin pour faire découvrir leurs sessions handisport : le ROY (Rugby Olympique Yerrois) et le YAC (Yerres Athlétique Club).

Des animations pour tous

Cette journée s'articulera autour de découvertes et de jeux ludiques, ouverts

à tous, y compris aux valides. Découverte du rugby, circuits d'athlétisme ou autres ateliers seront au programme au stade Léo Lagrange. Venez nombreux vous essayer à l'art du plaquage ou encore de la course de relais et découvrir une autre façon de pratiquer ces sports. ■

🕒 **Samedi 1^{er} juin,**
de 9h30 à 14h
au stade Léo Lagrange.

À noter

Les clubs d'arts martiaux CYAM et de football VYCAF sont prêts à ouvrir respectivement une section handi-judo et une section handi-foot, avec des entraîneurs qualifiés. La Ville accompagne cette initiative qui s'inscrit dans la politique municipale d'inclusion par le sport.

LE BRIDGE CLUB du Réveillon

Connaissiez-vous le bridge ? Ce jeu de cartes se pratique en équipes et demande une grande stratégie. Le Bridge Club Yerres/Villecresnes, appelé aussi Bridge Club du Réveillon, a soufflé ses 40 bougies en 2018. L'association dispense des cours pour tous les niveaux, y compris les débutants et pour tous les âges. Elle intervient notamment dans les collèges



de Villecresnes et de Marolles, afin d'initier les jeunes à ce jeu qui mobilise de nombreuses capacités intellectuelles. Des cours sont organisés presque tous les jours de la semaine, ainsi que le samedi. N'hésitez pas à rejoindre ce club dynamique si vous souhaitez jouer au bridge ! ■

🕒 **2 rue du Parc**
à Villecresnes. Tél.
06 86 56 37 23, site :
<http://reveillon.bridgeclub.free.fr>

**SAMEDI 1^{ER} JUIN, VENEZ PARTICIPER
À UNE MATINÉE DÉCOUVERTE DES
SPORTS ADAPTÉS.**

COLLECTE de l'Epicyperres



Comme chaque année, l'épicerie solidaire organise une collecte de denrées à la sortie des supermarchés de la ville. Celle-ci aura lieu les 17 et 18 mai, à Intermarché, Carrefour Contact aux Arcades et Carrefour City place Gambetta. Des bénévoles seront présents afin de récolter des denrées alimentaires non périssables (boîtes de conserve, pâtes, riz), ainsi que des produits d'hygiène et des produits pour bébés. Si vous souhaitez vous joindre aux équipes de bénévoles, n'hésitez pas à contacter l'Epicyperres au 01 69 45 63 75.

🕒 **Vendredi 17 et**
samedi 18 mai dans vos
supermarchés.

En bref

Exposition *Reflets*

Le Cercle d'Images de Crosne expose les plus beaux clichés de ses adhérents à l'espace René Fallet en mai. De nombreux Yerrois sont membres de ce club photo. Venez découvrir le travail de nos photographes amateurs et passionnés.

🕒 **« Reflets », samedi 11 et**
dimanche 12 mai, à l'espace
René Fallet, 29 bis avenue
Jean Jaurès à Crosne. Entrée
libre. Horaires : 10h-12h et
14h-18h. Renseignements sur
la page Facebook de l'associa-
tion « cercle d'images ».

Val d'Yerres Danse

L'association fête ses 50 ans cette année. Elle présentera son spectacle « Rencontre avec la danse » le dimanche 2 juin au CEC, en présence d'un couple de danseurs de l'Opéra de Paris, qui rejoindra les élèves sur scène pour interpréter *le Lac des Cygnes*.

🕒 **Dimanche 2 juin à 15h au**
CEC. Vente des billets via In-
ternet. Renseignements sur :
www.valdyerresdanse.com

LA YERROISE
ÉLODIE POITRAT-THIAIS
EXPOSE CE MOIS-CI SALLE
ANDRÉ MALRAUX.

UN REGARD SUR LA FEMME

En bref

Fin de saison au CEC

La musique classique est à l'honneur en ce mois de mai, qui voit se clôturer la saison des spectacles au CEC. Deux rendez-vous vous sont proposés :

- **Dolce Vita** - Sous la direction d'Enrique Mazzola, avec Alexander Gavrylyuk au piano, l'Orchestre national d'Île-de-France livre son interprétation des œuvres de Puccini, Respighi et Rachmaninov (rhapsodie sur un thème de Paganini).

🕒 **Dimanche 19 mai à 16h.**

- **Beethoven : la Neuvième** - L'Orchestre et les chœurs de l'Opéra de Massy concluent la saison artistique avec l'œuvre qui clôtura la carrière du plus grand symphoniste de tous les temps. La splendeur de cette *Neuvième symphonie* de Beethoven, la beauté de ses thèmes, jusqu'à l'explosion finale de la mythique « Ode à la joie de Schiller », bouleverseront petits et grands.

🕒 **Dimanche 26 mai à 16h.**



Artiste-peintre et styliste-modéliste, Élodie Poirat-Thiais est diplômée en Histoire de l'Art et en Arts Plastiques, ainsi que de la prestigieuse école ESMOD International de Paris (École supérieure des arts et techniques de la mode). De ses deux activités résulte une seule et même passion : la femme, qu'elle sait mettre en valeur. Elle l'habille avec ses vêtements, la déshabille parfois sur ses peintures mais, toujours, la respecte. Ses dessins et tableaux témoignent de la vie d'une femme, de ce qu'elle peut vivre et traverser tout au long de son existence. ■

🕒 **Élodie Poirat-Thiais, du samedi 11 au dimanche 19 mai salle André Malraux, 2 rue Max Bourgin. Gratuit.**

Guy SCOQUART

Ancien président de la Société d'Art de Corbeil-Essonnes et membre de la Fondation Taylor, Guy Scoquart expose ses œuvres depuis plus d'un demi-siècle. L'artiste a participé à tous les plus grands salons nationaux et son travail a de nombreuses fois été primé. Il dit humblement de son œuvre : « Je peins simplement en harmonie avec ce que je ressens et traduis en peinture les moments privilégiés avec ce qui m'entoure (paysages, nature, chats, etc.). ■

🕒 **Guy Scoquart, du samedi 25 mai au dimanche 2 juin, salle André Malraux. Gratuit.**

DANS TOUTES les bonnes librairies !

2019 s'annonce comme une année faste pour Virginio Vona, illustrateur et peintre yerrois. Alors que s'est achevée mi-avril une exposition à la Galerie Napoléon, célèbre galerie d'art parisienne, l'artiste réalise actuellement, avec les élèves de l'école Brossolette, une fresque de 30 mètres de large autour des super-héros. Une collaboration très enthousiasmante, comme il le confie. « Je me ressource en énergie à travailler avec des enfants ! Ils me sortent d'une activité créatrice qui me demande souvent d'être seul. » Virginio Vona a dernièrement reçu une bonne nouvelle ! La bande dessinée



« Fenice, les ombres du temps » qui met en scène son personnage Fenice, réalisée avec le scénariste lah-Hel, sera distribuée dès la rentrée dans le réseau de diffusion habituel (elle est déjà en vente au Pain de 4 Livres). Une belle aventure pour une BD dite « alternative », disponible désormais pour le grand public grâce au soutien du Réseau Téria. ■

Markus Lüpertz, les sculptures d'un peintre

L'exposition « Markus Lüpertz, Oser la peinture » vient de débiter à la Propriété Caillebotte, dans la Ferme Ornée et dans le parc. Markus Lüpertz commence à travailler et exposer dès le début des années soixante et fait tout de suite le choix de la peinture, à un moment où nombre de ses confrères s'orientent vers l'image, l'installation. Il étend sa pratique à la sculpture en 1981 et une douzaine de ses œuvres sont présentées dans le parc. Pour bien comprendre son œuvre qui figure depuis longtemps dans tous les grands musées du monde, commencez votre visite par la Ferme Ornée, et finissez-la dans le parc. ■

🕒 **« Markus Lüpertz Oser la peinture », jusqu'au 8 septembre Propriété Caillebotte.**

D'HIER À AUJOURD'HUI : LA GARE DE YERRES

L'arrivée du chemin de fer dans le Val d'Yerres remonte à 1846. Mais à cette époque, les trains ne marquent pas l'arrêt à Yerres, pour la bonne raison que la ville ne possède pas de gare ! Les Yerrois doivent donc se déplacer en gares de Montgeron ou de Brunoy, pour rejoindre le chemin de fer qui menait de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Une attente de 80 années

Les responsables communaux se sont mobilisés durant de nombreuses années afin d'obtenir la construction d'une gare à Yerres. En vain, la distance entre Montgeron et Brunoy était jugée trop courte et la voie de chemin de fer passait de toute façon bien trop loin du centre-ville de Yerres pour justifier la construction d'une gare. Ce n'est qu'après la Seconde guerre mondiale

que la donne change : les quartiers sud de la ville se développent. Il aura fallu 80 ans pour que notre ville voit sortir sa gare de terre ! Celle-ci est inaugurée en grandes pompes le 20 mai 1951.

Un essor croissant

L'arrêt « Yerres » n'est pas encore une « vraie » gare, mais une simple halte sur le parcours. Cependant, au fil des ans, avec l'urbanisation croissante et

la construction de plusieurs résidences collectives à partir des années 1960 et 1970, la construction d'une gare digne de ce nom s'impose. Elle verra le jour à quelques dizaines de mètres de la précédente, à l'emplacement de la gare actuelle, en 1976. La gare routière est aménagée en 1996. Le bâtiment de la gare SNCF a depuis fait l'objet de plusieurs rénovations, dont la plus récente date de 2015. ■

Établissement de la ligne Paris - Lyon

Le choix du tracé fut très discuté entre les partisans des deux rives de la Seine. Les élus durent intervenir dans les assemblées pour imposer leur point de vue. Pour obtenir le marché de l'ouverture de la ligne, deux compagnies se sont affrontées : la compagnie d'Orléans (PO) et la compagnie de Lyon (CL). La PO possède la ligne reliant Paris à Orléans et a le contrôle de deux gares parisiennes Saint-Lazare et Austerlitz. La CL rêve d'un axe Paris-Lyon, prolongé plus tard vers la Méditerranée. La PO pense pouvoir rattacher l'axe Paris - Lyon à sa ligne Paris - Corbeil, pour suivre sur la rive gauche de la Seine en rejoignant Melun, Fontainebleau, etc. Elle a l'appui du conseil général de Seine-et-Oise et a obtenu la concession par la loi du 24 juillet 1844. Mais le conseil municipal de Paris adopte le 29 mai 1844 une résolution qui vise à la

création de nouvelles gares dans Paris afin de mieux répartir le trafic. L'État, la Seine-et-Marne l'approuvent et le public qui jugeait la pratique de tarifs trop élevés et l'inconfort des voitures de 3^e classe, n'était pas mécontent de voir la nouvelle ligne échapper au PO. Le raccordement à Corbeil est repoussé par la Chambre le 7 juin 1845. La convention est signée avec la CL le 21 décembre 1845. La ligne va suivre la rive droite de la Seine.

Ouverture d'un grand chantier

Dès la sortie de Villeneuve-Saint-Georges, la voie franchit l'Yerres sur un pont sur pilotis de trois arches. Pour aller de Villeneuve à Combs-la-Ville la distance est de 11,6 km et la dénivellation de 51 m. L'ingénieur Jullien doit impérativement tracer une

ligne en pente douce de 4 à 5 mm par mètre pour permettre aux convois, qui manquent encore de puissance, de gagner le plateau briard. Malgré le sous-sol glaiseux, deux ouvrages d'art vont être réalisés : un petit viaduc (119 m de long) au-dessus de l'Yerres et un grand (375 m de long), après Brunoy, surplombant la vallée de 33 m.

Les expropriations publiées en mars 1846 sont prononcées le 24 octobre 1846. Elles concernent de nombreuses petites parcelles A Yerres, on compte 190 parcelles (des vignes et des vergers) pour dégager 1,5 km de voies. Le règlement s'est fait souvent à l'amiable mais il y a eu de forts mécontents.

La construction de la ligne nécessite des matériaux ; des carrières vont s'ouvrir, on transporte les meulières, les cailloux que l'on y extrait. De lourds chariots vont défoncer les chemins et les habitants se plaindront auprès de

leurs élus, lesquels vont essayer d'obtenir un dédommagement de la part de la Compagnie. ■

📖 Texte écrit par J-P. Toussaint
shyerres.free.fr



▲ Honoré Daumier, *Le wagon de 3^e classe* (1864)



R . MANSUTTI
Menuiseries bois et PVC - Cuisines - Escaliers
Agencements en tous genres - Parquets
34, rue de la Forêt - ZI de la Forêt - 91860 Epinay-sous-Sénart
Tél. : 01 69 48 96 14
Fax : 01 69 48 70 60
E-mail : menuiserie.mansutti@wanadoo.fr

Pour nous, la proximité a un sens



Madame, Monsieur,
vous vendez ou louez un bien immobilier ?
Vous souhaitez une expertise ?
N'hésitez pas à nous contacter
pour concrétiser vos projets !
EXPERTISE, VENTE, ACHAT, LOCATION, des experts à votre service.

Agences en partage d'exclusivités
sur le Val d'Yerres

abithéa Yerres - 65 rue de Concy - Yerres
01 69 49 35 00 - yerres@abithéa.fr

Alfredo Palombi
Artisan Peintre

Peinture
Papiers peints - Pochoir
Parquet flottant - Moquette
Peinture décorative - Patine
Stucco Marmorino
Chaux

Résidence Talma
4, av. du Maréchal Davout - 91800 Brunoy
Tél. 06 30 82 95 29 / 01 69 83 95 63



VOTRE 2^{ÈME} PAIRE RAY-BAN
OPTIQUE OU SOLAIRE



Optic 2000
01 69 49 33 13 - Face à l'église - Centre-ville de Yerres

Taxi Yerres Patrick
06 11 52 21 00 - patrick.e91_@hotmail.fr

- Liaisons gares - aéroports - hôpitaux
- Longues distances
- Taxi conventionné
- Véhicule 7 places

24h/24



Tettbro
Un nom, une marque depuis 1931

SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX
CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS

26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - Tél. 01 69 48 04 30
tettbro@wanadoo.fr



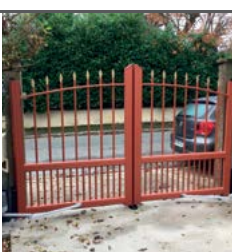

EURL BERNARDO
Entreprise Générale de Bâtiment

109, av. de la Résistance
91330 Yerres

Tél. 01 69 48 26 13
Port : 06 83 40 79 89



La Miroiterie YERROISE
Le savoir verre...
01 69 83 87 70



Miroiterie, vitrerie, fenêtres aluminium et PVC, volets roulants, portail
45, rue Paul Doumer - 91330 Yerres

CONTACT-IMMO

Honoraires **TRANSACTION** 4%
Honoraires **GESTION** 6%

01 69 52 39 29
www.lecontactimmo.com
yerres-contact-immo@orange.fr

64 rue de Concy 91330 Yerres

Toute la Peinture
Angles & Facy
Depuis 1980

**PEINTURE ET DÉCORATION
RAVALEMENT
REVÊT. DE SOLS ET MURS
PARQUET FLOTTANT**

2 bis rue Corneille - 91330 YERRES
01 69 48 23 74



Restaurant
La Biche Aux Bois
Cuisine raffinée - Salon privé - Séminaire
Plat à emporter - Repas de famille
Terrasse fleurie Parking

31, Avenue Gourgaud 91330 YERRES Fax : 01.69.83.39.13
Tél. : 01.69.48.69.95

Fermé le dimanche soir
le lundi et le mardi soir



LUPO CÔTÉ WEB

Il n'y a rien de mieux que de pousser la porte de vos commerçants yerrois. Mais aujourd'hui, le commerce s'effectue aussi sur Internet.

Luca Pollastro, de la boutique Lupo, l'a bien compris. Il est très présent sur les réseaux sociaux (recherchez « Lupolifestyle » sur Facebook ou Instagram), où il met en avant ses produits. Et son site Internet est au goût du jour. « J'essaie d'apporter quelque chose en plus. Ça permet à ceux qui visitent mon site de voir ce que je propose en boutique », confie-t-il.

Récemment, il a aussi mis en place une boutique en ligne depuis son site. Les clients bénéficient ainsi d'une plus grande

souplesse pour choisir et commander les articles qui les intéressent. Cette boutique en ligne est amenée à se développer.

Toutefois, Luca s'adresse aux clients potentiels qui fréquentent la rue Charles de Gaulle et se contentent de regarder la vitrine : « Osez entrer dans la boutique ! ». Il y a du choix (y compris dans les tailles, du S au XXXL), et le gérant sera toujours de bon conseil pour trouver l'article qui correspond à vos goûts. ■

► **Boutique Lupo, 47 rue Charles de Gaulle. Tél. : 01 69 49 88 55. Site : www.boutiquelupo.com. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h.**

DOMO ÉLEC Services

Domo Élec Services est une entreprise d'électricité générale spécialisée dans la domotique, la vidéo surveillance, l'alarme, le dépannage et la rénovation totale ou partielle (mise en conformité, en sécurité) des installations dans les habitations pavillonnaires, collectives ou dans les entreprises. Ses deux co-gérants ont fait leurs armes durant 20 ans dans des moyennes et grandes entreprises du bâtiment. Faciliter l'usage des nouvelles technologies, sécuriser les biens immobiliers ainsi que leurs occupants, augmenter le confort, tout cela dans le respect de votre enveloppe budgétaire, voilà ce que vous propose Domo Élec Services ! ■

► **Domo Élec Services, 82 rue René Coty. Tél. : 06 47 69 51 50 ou 07 85 69 62 23. Site Internet : www.domoelectservices.fr.**

KS REAL Clean Net

Sofiane Khouas a créé en 2017 sa société de nettoyage de locaux, à l'attention des professionnels comme des particuliers. Les prestations sont diverses : nettoyage des locaux, des façades, entretien des parties communes, des espaces verts, des vitres, déménagement, sinistre, fin de chantier. ■

► **KS Real Clean Net, 6 allée Baden Powell. Tél. : 06 69 12 35 46. Courriel : contact.ksrcn@gmail.com.**

LE GOURMET latin

Depuis 8 ans, Patrick Pittiglio fait découvrir à sa clientèle des produits d'épicerie fine italienne : pâtes fraîches de fabrication artisanale, charcuteries, fromages (dont la mozzarella di Bufala, spécialité napolitaine bénéficiant d'une appellation d'origine protégée), vins, huile. Les charcuteries et fromages viennent directement de producteurs locaux italiens et sont réalisés de manière artisanale.

Le Gourmet Latin renouvelle régulièrement ses plats préparés.

Vous pensiez connaître la cuisine italienne ? Redécouvrez-la grâce à des produits authentiques, que vous ne trouverez nulle part ailleurs ! ■



► **Le Gourmet Latin, 87 rue de Concy à Yerres. Tél. : 01 69 03 60 99. Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h45 et de 15h30 à 19h30. Page Facebook : [Le Gourmet Latin](#).**

En mai chez instant présent

La boutique éphémère accueille ce mois-ci :

- Du 30 avril au 5 mai : **Christine Bondeux** (compositions en tissu) et **Très petite série** (artisanat d'art textile et loisirs créatifs) ;
- Du 7 au 12 mai : **La malle bleue** (créations d'artistes internationaux mode, bijoux et accessoires) ;
- Du 14 au 19 mai : **Sophie Julienne Bé** (sacs et accessoires de mode), **Déco vitro** (vitrailliste et artiste peintre) et **Les créations Delciane** (peinture sur tissu et accessoires de mode) ;
- Du 21 au 26 mai : **Maison citron** (objets de décoration et cadeaux) ;
- Du 28 mai au 2 juin : **Macarons Gourmands** (Yannick Lefort, maître-confiseur).

► **Instant Présent, 65 rue Charles de Gaulle. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30, dimanche et jours fériés de 10h à 13h.**





YERRES PRATIQUE



PHARMACIES DE GARDE

Mercredi 1^{er} mai

Pharmacie Mazenc
14 rue de la Libération
à Varennes-Jarcy
Tél. : 01 69 39 01 48

Dimanche 5 mai

Pharmacie Nhean
7 bd Charles de Gaulle
(C. Cial. Talma) à Brunoy
Tél. : 01 60 46 13 12

Mercredi 8 mai

Pharmacie Abisorr
C. Cial. Val d'Yerres 2,
à Quincy-sous-Sénart
Tél. : 01 69 00 81 23

Dimanche 12 mai

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Dimanche 19 mai

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Dimanche 26 mai

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Jedi 30 mai

Pharmacie Abisorr
C. Cial. Val d'Yerres 2,
à Quincy-sous-Sénart
Tél. : 01 69 00 81 23

Sous réserves de changements.
Contactez le commissariat de
Montgeron au 01 69 52 85 00
pour avoir confirmation. En
dehors des horaires d'ouverture,
présentez-vous au commissariat
muni d'une pièce d'identité et de
l'ordonnance du jour.

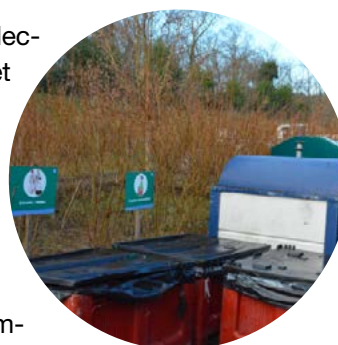
POINT environnement

Un Point environnement vous accueille aux Tournelles. Il est réservé aux particuliers yerrois munis d'un justificatif de domicile. Vous pouvez y déposer certains déchets :

- les déchets d'équipements électriques et électroniques (petits et gros appareils électroménagers) ;
- les peintures, huiles et solvants ;
- les produits phytosanitaires ;
- les aérosols (que vous pouvez aussi déposer dans vos poubelles jaunes) ;
- les piles, ampoules basse consommation et néons ;
- les vêtements ;
- le verre.

Les gravats et autres déchets non mentionnés ci-dessus doivent quant à eux être déposés en déchetterie. ■

📍 **Point environnement, rue des Tournelles. Renseignements :**
01 69 49 77 14. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le samedi de 8h30 à 12h.



VEILLONS sur la nature

L'appli « Veille nature 91 » permet de déclarer en ligne les incidents rencontrés lors de vos balades sur les sites et itinéraires du département : un dépôt de déchets sauvages, un arbre à terre, des dégradations... Le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles s'engage à vous répondre au plus vite et à traiter le problème sur les propriétés départementales.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.essonne.fr > Cadre de vie - Environnement > Patrimoine naturel > Ayez la nature participative. ■



ÉTAT CIVIL

Naissances de mars 2019

- Raphaël SORESSI CINTRAT
- Lilya ILIC YAHIA
- Mathéo LEVY LARIDAN
- Roxane KATENDI
- Raphaël FLORVIL
- Meïliya LAVERGNE
- Théo BENAMEUR
- Enzo FERREIRA REIS
- Manon NOGUEIRA DE OLIVEIRA
- Ethan PILLET
- Wary KONE

Mariages de mars 2019

- Gheorghe PULS et Elena DARBINEAU
- Sahbi GRIRI et Orphelia LAMBERT
- Sergio DA CRUZ et Jennifer RAMINHOS
- Guy TOUBOUL et Rivka COHEN
- Rémy DYON et Imane MOUSLIM
- Henndy CAMUS et Imen BENKHALED
- Tokiniaina RANASIARIVOATRA et Ange TIANA

Décès de mars 2019

- André LECLERC 91 ans
- Charlotte LINAIS 97 ans
- Bernard SALORT 71 ans
- Patrice CAYROL 59 ans
- Flora GABIN née CRIACH 96 ans
- Simone GAROCHE née GASTON 96 ans
- PONNOUSSAMY 84 ans
- René VERNOS 55 ans
- Pierre CHALAU 88 ans
- Simonne BERNIS née GATEAU 90 ans
- Maxime ROLLAND 29 ans
- Emilia MARQUES RODRIGUES née DE JESUS RODRIGUES 81 ans
- Monique HUGOT née MEYNIÉ 77 ans
- Kamel BEKOUCE 42 ans
- Andrée DESNOS née FOURSAC 85 ans



Vous souhaitez la publication de la photo de votre bébé ? Envoyez-nous sa photo à communication@yerres.fr



L'école Simone Veil inaugurée

L'école maternelle des Tournelles a été rebaptisée du nom de cette personnalité française, résistante, survivante des camps de concentration et femme politique de premier plan, décédée en 2017 et entrée au Panthéon en 2018.



Markus Lüpertz, peintre en toute circonstance

L'exposition «Markus Lüpertz, Oser la peinture» a été dévoilée au public samedi 13 avril, après un vernissage en présence, entre autres, de l'artiste allemand Markus Lüpertz (en photo ci-contre) et de Danièle Cohn, commissaire de l'exposition. Une exposition magnifique qui propose peintures, sculptures et dessins !



Un forum très suivi

Parents et professionnels ont répondu présent au Forum de la petite enfance le samedi 23 mars au CEC. La matinée a été consacrée à divers ateliers dédiés aux 0-4 ans. Les petits ont profité pleinement d'espaces de jeux pédagogiques, tandis que les parents ont apprécié l'atelier de portage physiologique et l'espace convivial «Café des parents».



Licornes et arcs-en-ciel

Le ciel était bleu mais les arcs-en-ciel étaient de sortie pour le carnaval des commerçants. Des licornes - dont une réalisée par le centre de loisirs Jacques Prévert (notre photo) - ont aussi été aperçues, ainsi que de nombreux déguisements, tous plus jolis les uns que les autres.



Nettoyons la forêt

Près de 200 Yerrois ont participé au nettoyage de la forêt de la Grange, organisé conjointement par les Villes de Yerres et de Limeil-Brévannes.



Nouveaux Yerrois

Les nouveaux Yerrois ont bénéficié d'un tour de ville, qui s'est achevé par une visite de la Propriété Caillebotte, avant d'être accueillis par l'équipe municipale.



Sécurité : La faille !

Il y a des sujets où M. Clodong et sa majorité municipale sont beaucoup moins rapides et enclins à communiquer que sur les chiffres de la délinquance alors que cela touche aussi la sécurité.

La sécurité sanitaire :

Des écoles Yerroises ont de l'amiante !

Et vu les dates de construction de la plupart, cette fibre dangereuse risque d'être de plus en plus volatile.

Nous avons demandé à obtenir les Diagnostics Techniques Amiante et allons vérifier si les contrôles de la qualité de l'air (obligatoire depuis 2018) dans toutes les crèches et écoles ont bien été effectués.

En attendant les réponses, nous demandons à M. Clodong et M. Dupont Aignan d'investir massivement dans le désamiantage des écoles. Cela doit être une priorité ! Depuis 1997, où **l'amiante est interdite, seulement 4 écoles ont été rénovées alors que la ville a investi des millions dans la propriété Caillebotte.**

C'est inacceptable !

La sécurité alimentaire :

Nous demandons à la ville d'adhérer à la charte des « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ».

Nous demandons aussi l'interdiction d'utiliser des barquettes en plastique dans les cantines scolaires. D'autres villes l'ont fait et ont résolu le problème des contenants. Il faut s'appuyer sur leur expérience et enclencher un mouvement de fond **pour éradiquer ces poisons et les plastiques qui détruisent notre environnement et que l'on retrouve partout dans la nature.**

Il ne suffit pas d'aller ramasser les déchets aux bords des routes pour se donner bonne conscience, il faut agir là où se situe le problème.

En parlant restauration scolaire, notre association **Yerres Autrement** organise un débat le 17 Mai à 20h00 à la Grange au Bois. Le maire de Lieusaint et le maire du 2^e arrondissement de Paris seront là pour vous expliquer comment dans leur ville, ils ont plus de produits biologiques et des circuits courts. Une nutritionniste sera présente. A signaler que le repas végétarien hebdomadaire sera obligatoire en 2020.

Fabienne Gabbanelli

Tel : 06.30.56.62.23

fabienne.gabbanelli@wanadoo.fr

www.yerres-autrement.fr



Pour une Renaissance Européenne

Nous avons besoin de plus d'Europe, d'une Europe qui rassemble les peuples autour de l'idéal de paix et non celle des extrêmes qui divise et prône le repli sur soi.

Nous devons faire porter une voix forte au sein du Parlement, pour mettre en place des recettes communes (GAFAM, taxe carbone et

sur les transactions financières) et financer les transitions sociales, économiques, environnementales et numériques ;

Pour définir un « socle social » au sein de l'Union européenne, notamment en termes de salaire minimum adapté à chaque pays ;

Pour voter l'Union européenne d'une politique étrangère et de défense commune orientée vers la résolution des conflits ;

Pour encourager l'engagement citoyen et offrir une meilleure mobilité aux jeunes en Europe.

Le Parlement est la seule institution à être élue au suffrage universel direct.

Le Parlement est l'institution qui représente les citoyens.

Les citoyens peuvent, à cette occasion, faire entendre leur voix.

N'attendez pas une meilleure Europe. Changez-la !

Le 26 mai prochain, votez.

Daphné Ract-Madoux

Conseillère Municipale

(p) 06 08 88 85 27 – contact@ensemblepouryerres.fr



Préserver, soutenir et développer nos écoles

Chers habitants de Yerres,

J'ai été très surpris par la nature des propos de Monsieur Rittling, élu d'opposition, dans la Tribune libre du *Journal des Yerrois* du mois d'avril 2019.

Je les trouve injustes, déplacés et ils ne manquent pas de m'interpeller !

L'une des principales priorités au sein de la Ville de Yerres a toujours été d'assurer à tous les enfants de la République, les meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement.

Mon unique objectif est leur épanouissement et leur sécurité, quelles que soient les convictions et les croyances.

Au sein des écoles maternelles et élémentaires, notre Ville prouve tous les jours son engagement à travers la grande compétence de ses services et du corps enseignant.

Nous avons récemment inauguré l'école maternelle Simone Veil dans le quartier des Tournelles, en présence de nombreux enseignants, représentants de l'Éducation Nationale et parents d'élèves, qui nous ont dit à quel point ils approuvaient cette forte symbolique.

Nous travaillons aussi en concertation permanente avec le Département et la Région Île-de-France, pour accompagner le développement de nos collègues et de nos lycées, qu'ils soient professionnels, publics ou privés.

En partenariat avec la Région, nous avons également à cœur d'aider le lycée Louis Armand dans le développement de ses projets. C'est ainsi que l'exposition des commerçants de la Ville, impulsée par la Municipalité, a trouvé une seconde vie et de nouveaux visiteurs dans l'enceinte même du lycée, en parfaite cohérence avec son objectif d'apprentissage à différents métiers. Dans ce même esprit, un « speed-meeting » aura lieu le 27 mai prochain ; durant une matinée, deux classes de seconde rencontreront des professionnels du territoire (entreprises privées mais aussi agents de différents services de la mairie) autour de tables rondes.

Au quotidien, toutes les écoles de la ville font l'objet d'attentions particulières, tant au niveau de leur entretien que sur les conditions d'accueil. L'environnement dans lequel nos enfants évoluent tous les jours est ma priorité.

L'école des Godeaux va connaître, dès cet été, des travaux importants de rénovation, avec l'objectif de devenir l'une des premières écoles écologiques et respectueuses de l'environnement (isolation thermique, panneaux photovoltaïques, éclairage Led, toiture terrasse végétalisée favorisant la biodiversité,...). Un moyen pédagogique également de faire prendre conscience à nos jeunes élèves de l'importance des enjeux environnementaux.

Parce que les valeurs de respect, d'entraide et de responsabilité, sont essentielles, même dès le plus jeune âge.

Olivier Clodong

Maire de Yerres

Conseiller départemental de l'Essonne

Un nouveau papier pour le JDY

Ce mois-ci, votre journal est imprimé sur un papier un peu différent. Le label « papier recyclé » laisse la place au label PEFC (Pan European Forest Certification) : il s'agit de papier issu de forêts gérées durablement. Ce changement a dû être opéré du fait de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise qui fournissait jusqu'à présent le papier à l'imprimerie municipale. En outre, celle-ci reste labellisée « Imprim'vert », une garantie forte et exigeante concernant l'utilisation d'encre végétale et le recyclage des produits d'imprimerie.



Numéro 248 - mai 2019

Journal d'information municipale distribué gratuitement dans tous les foyers yerrois.

Directeur de la publication :

Bertrand Martin

Rédacteur en chef : Chrystel Borras

Rédaction : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard

Maquette : Anne-Lise Schwalb, Stéphane Bécamel, Amélie Ferlay

Photographie : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard, Studio Verdier, Fotolia

Impression : Imprimerie Municipale de Yerres

Tirage : 15 000 exemplaires

Renseignements : Hôtel de Ville - Tél. : 01 69 49 76 00

Courriel : communication@yerres.fr

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2019

Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.





AGENDA DU MOIS

Conseils de quartier

→ DU 11 AU 20 MAI

Démocratie locale

Du 11 au 20 mai
Conseils de quartier

Samedi 11 mai

- 9h, Concy / Grands Godeaux / Gare
- 11h, Camaldules / Abbaye / Bout du Monde

Lundi 13 mai

- 19h, Gambetta / Brossolette / Belvédère

Vendredi 17 mai

- 19h, Bellevue / Centre-ville

Samedi 18 mai

- 9h, Grosbois / Sablière / Mare Armée
- 11h, Taillis / Garenne

Lundi 20 mai

- 19h, Tournelles / Rives de l'Yerres

Dimanche 26 mai
Élections européennes

Bureaux de vote ouverts de 8h à 20h.

Commémoration

Mercredi 8 mai
Commémoration de la Victoire
du 8 Mai 1945

Monument aux Morts, à 11h30

Manifestations

Dimanche 5 mai
Brocante

Place Gambetta et alentours, de 6h à 20h

Mercredis 15, 22 et 29 mai
Les Petits Jardiniers

À 10h et 14h, dans le parc de la Propriété Caillebotte. Inscriptions au 01 80 37 20 61. Gratuit

Animations de printemps

Le samedi, sur le parvis du CEC,
de 16h à 18h

Samedi 4 mai

Winot (pop-rock / rap) et Glace_9 (pop française)

Samedi 11 mai

Johead (pop-rock – sixties)

Samedi 18 mai

Parking Song (pop-rock) et Opus 2 Kouac (chorale)

Samedi 25 mai

Electric Sanctuary (reprises rock)

Ancien couvent de Concy « La Pépinière »

Dimanche 5 mai

Le printemps de la Pépinière –
Théâtre, musique, présentation
du projet
Au CEC, à 14h

Mercredi 8 mai

Journée portes ouvertes
143 rue de Concy, de 10h à 18h

Vendredi 17 mai

Projection du film L'empreinte
par France-Québec. Cinéma Paradiso, à 20h30

Dimanche 19 mai

Journée d'adoption des chats
et chatons
par l'École du Chat Libre Vals d'Yerres et de Seine.
Orangerie de la Grange au Bois, de 10h à 17h

Samedi 25 mai

Un bébé, un arbre

Parc de l'Hôtel de ville, à 16h

Expositions

Jusqu'au samedi 8 septembre
Exposition de Markus Lüpertz

La Ferme Ornée, Propriété Caillebotte. Ouvert du
mardi au dimanche de 14h à 18h30. Tarif : 8 €
(3 € pour les Yerrois). Gratuit pour les moins de
16 ans et les personnes handicapées.

Jusqu'au dimanche 9 juin
Exposition d'Erik Desmazières
« Dans l'atelier »

Orangerie de la Propriété Caillebotte. Ouvert du
mardi au dimanche de 14h à 18h30. Gratuit.

Jusqu'au dimanche 5 mai
Salon des ateliers de l'Orchidée
de Caillebotte

Salle André Malraux, ouvert du mardi au vendre-
di de 14h à 18h, week-end de 10h à 12h et de
14h à 18h. Gratuit.

Du samedi 11 au dimanche 19 mai
Élodie Poitrat-Thiais

Salle André Malraux. Ouvert de 14h à 18h du
mardi au vendredi ; de 10h à 12h et de 14h à
18h le week-end. Gratuit.

Du samedi 25 mai au dimanche 2 juin
Georges Scoquart

Salle André Malraux. Ouvert de 14h à 18h du
mardi au vendredi ; de 10h à 12h et de 14h à
18h le week-end. Gratuit.



Concerts au CEC

Dimanche 19 mai
Dolce Vita – Musique Classique
À 16h

Dimanche 26 mai
Beethoven : la Neuvième
À 16h

Réservations auprès de la Sothevy au
CEC, 2 rue Marc Sangnier (du mardi au
vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30
à 18h30 ; le samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h), par téléphone (01 69
02 34 35) ou par Internet ([http://spec-
tacles.levaldyerres.fr](http://spectacles.levaldyerres.fr)).



À partir du samedi 18 mai

Barques et canoës

Propriété Caillebotte. Week-ends et jours
fériés de 15h à 19h



Cinéma

Venez assister aux projections des films
que vous aimez pour 6,50 € (tarif Val
d'Yerres). Retrouvez la programmation
sur le site www.yerres.fr

Le cinéma a son propre site internet où
vous pouvez vous inscrire à une liste de
diffusion afin de recevoir le programme
par courriel. www.cinema-paradiso.fr

rendez-vous sportifs

Samedi 4 mai

Rugby – « Match des Dinos du ROY contre
une équipe écossaise de Glasgow ». Stade Léo
Lagrange à 14h

Basketball – tournoi des U7

« ESY » – Gymnase des Tournelles 8h30 à 17h

Dimanche 5 mai

Football – championnat seniors
régionale 2 – Stade Pierre Mollet à 15h
VYCAF/Ivry US2

Football – championnat vétérans D1

Stade Léo Lagrange à 9h30. Benfica/Breuillet FC 11

Dimanche 12 mai

Judo – Challenge – Dojo Jean Jacques
Mengoni « CYLAM », de 8h30 à 18h

Samedi 18 mai

Rugby ROY «Finales M8 »
Stade Léo Lagrange de 8h30 à 17h30

Dimanche 19 mai

Football championnat vétérans D4
Stade Léo Lagrange à 9h30. USTC/Bergeries AS 11

Volley-ball « YVB » le Yerres Volley
Boue – Stade Léo Lagrange à partir de 10h

Samedi 25 mai

Rugby – tournoi des Marcassins du
ROY – Stade Léo Lagrange de 8h30 à 17h30

Dimanche 26 mai

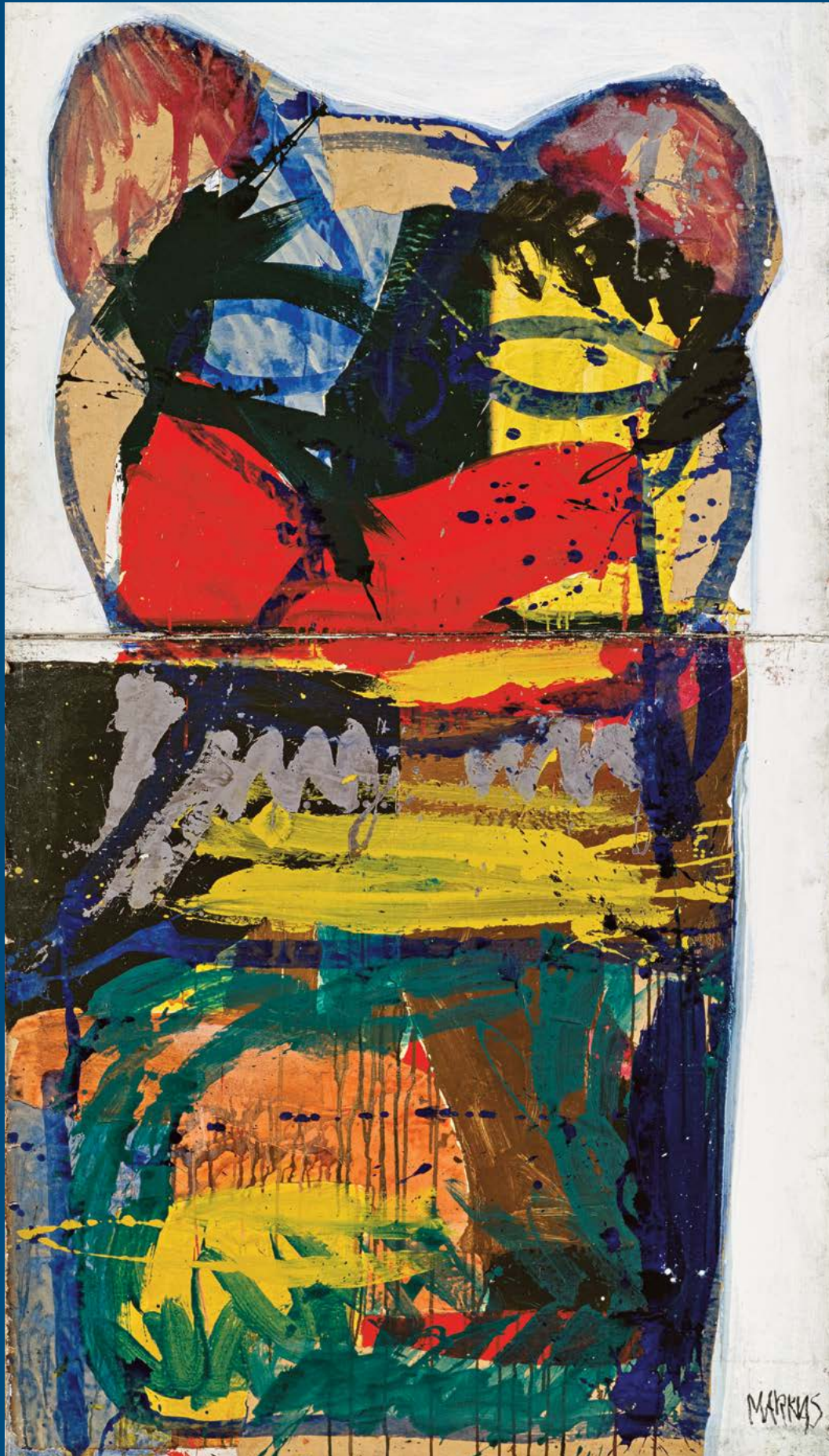
Football – championnat seniors
régionale 2 – Stade Pierre Mollet à 15h.
VYCAF/Courbevoie Sports

Football – championnat vétérans D1

Stade Léo Lagrange à 9h30. Benfica/Athis-Mons FC11

MARKUS LÜPERTZ

OSER LA PEINTURE



13 AVRIL - 8 SEPTEMBRE 2019

PROPRIÉTÉ CAILLEBOTTE

Ouvert du mardi au dimanche et jours fériés 14h - 18h30



YERRES 
proprietecaillebotte.com